



**Entretien avec Fanny Romain**  
**Doctorante à l'Ecole doctorale Agronomie, Alimentation,**  
**Biologie, Environnement et Santé (ABIES), AgroParisTech**

## LA THESE

*Pouvez-vous expliquer votre formation avant le doctorat ? Quel est votre dernier diplôme ? Pourquoi avez-vous imaginé de préparer un doctorat ?*

Après avoir suivi une formation littéraire (DEUG Langues Littératures et Civilisations Etrangère, simultanément avec une licence de lettres modernes, à l'université Marc Bloch de Strasbourg), je me suis engagée dans un cursus d'arts appliqués (BTS Plasticien de l'Environnement Architectural, à l'école nationale supérieure des arts appliqués et métiers d'arts : Olivier de Serres, Paris). J'ai ensuite poursuivi avec une formation de paysagiste dplg à l'ENSP. Ce double intérêt pour la pratique et la théorie m'a conduit vers ce doctorat sur le paysage, afin de compléter ma formation de paysagiste, par une prise de recul sur le sens et les enjeux de cette profession, dans le contexte de l'aménagement urbain.

*Ecole doctorale d'inscription ?*

Ecole doctorale Agronomie, Alimentation, Biologie, Environnement et Santé (ABIES), AgroParisTech.

*Directeurs de thèse et laboratoire d'accueil*

Pierre Donadieu, géographe, professeur, et Hervé Davodeau, géographe, maître de conférences Laboratoire de Recherches de l'ENSP de Versailles-Marseille (LAREP).

*Pouvez-vous donner le titre de votre thèse ? Que voulez-vous montrer ?*

*La construction des paysages fluviaux urbains. Nouvelles représentations sociales du fleuve dans les villes nord méditerranéennes (le cas de Montpellier et de Perpignan).*

Je voudrais montrer que l'urbanisation des villes nord méditerranéennes, après avoir longtemps rejeté culturellement et physiquement l'espace naturel fluvial, se polarise désormais autour du fleuve, qui devient l'un des principaux centres urbains, et l'une des références identitaires fortes de la ville. Je voudrais ainsi pointer du doigt une évolution importante dans la « fabrication » la ville : le paysage devient moteur de transformations urbaines, ici par le biais de l'espace naturel, et/ou « vert », non seulement comme partie intégrante de l'environnement urbain comme le prônait Lewis Mumford, mais structurant celui-ci.

*Maintenant vous êtes en deuxième année de thèse. Avez-vous des difficultés ? Lesquelles ?*

Les difficultés, surmontables, sont essentiellement de l'ordre de la gestion du temps. La mise à jour méthodologique et bibliographique est un peu longue également.

*Avez-vous une bourse de recherche (ou autre moyen de subsistance) ? Quelle origine ? Quel montant mensuel net ?*

Un salaire du LAREP de 824 € nets mensuels au titre d'une allocation de recherche (Demi bourse) de l'ENSP de Versailles (Dotation recherche du ministère de l'Agriculture).

## **LA THESE ET LE PROJET DE PAYSAGE**

*Quelle place doit avoir, à votre avis, les résultats de votre recherche dans la conception d'un projet de paysage ?*

Ces résultats peuvent avoir une place importante : d'une part en aval des projets, dans la mesure où cette thèse constitue un état des lieux de ce qui a pu être fait dans l'aménagement fluvial. D'autre part en amont des projets, dans la mesure où la connaissance d'un contexte culturel (ici : les pratiques et imaginaires fluviaux) devrait influencer directement sur les propositions d'aménagement, à l'échelle du fleuve (et plus généralement des espaces « naturels » en ville), et à l'échelle de la ville.

*Quels rapports pour vous entre la pratique du métier de paysagiste et votre doctorat ?*

Ces trois années de thèse sont l'occasion de prendre le temps de développer une conscience des enjeux de ma future pratique de paysagiste (ou d'assistance à la maîtrise d'ouvrage). L'objectif est de gagner en lucidité sur le sens et la portée des formes que l'on peut proposer à une collectivité.

## **LA THESE ET L'EUROPE**

*Avez-vous connaissance d'autres doctorats en paysage en Europe ? Lesquels ? Que savez-vous de ces doctorats ?*

Les informations que j'en ai sont issues de la réunion sur les doctorats à destination des professions du paysage (ENSP de Versailles, en juin dernier) : nombre de programmes doctoraux en Europe, différences de dénomination (« aménagement et urbanisme » pour la France, « projet de paysage » en Italie, « architecture du paysage » en Grande-Bretagne). Pour un étudiant français qui souhaiterait faire sa thèse à l'étranger, il y a des difficultés pour distinguer les différentes formations doctorales

## **VOTRE DEMARCHE DE RECHERCHE**

*Quels sont les 3 principaux concepts de votre thèse ? Pouvez-vous en donner une définition ?*

Paysages fluviaux urbains :

Le concept de paysage est ici employé pour traduire la notion de perception, à la fois objective et subjective, de l'espace : il s'agit de l'espace vu, et de l'espace lu, notions mises en avant par la géographie classique dans le premier cas, et sociale dans le second. Ces deux acceptions du terme permettent d'aborder la question de la traversée du fleuve dans la ville selon les formes physiques prises par « l'interpénétration entre un milieu fluvial et un milieu urbain » (Valette, 2006), mais aussi selon les schèmes créés par cette interpénétration. Il faut ajouter que ces liens ville-fleuve ne se limitent pas aux seules berges des cours d'eau,

mais s'étendent à l'ensemble de la structure urbaine, dans la mesure où celle-ci est influencée par l'empreinte fluviale.

#### Représentations sociales :

La représentation de l'espace est définie comme une « *construction mentale ou/et objectale figurant un espace géographique* » (*Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, 2007). En ce sens, les représentations du fleuve correspondent à l'idée que les individus ou les groupes se font de ces paysages (nommées "représentations mentales"), mais aussi aux formes prises par cette idée (nommées "représentations objectales" ou "stabilisées"). L'analyse des représentations fluviales est l'entrée de cette recherche pour comprendre la raison d'être de certaines formes urbaines construites aujourd'hui. À cette fin, l'approche est donc davantage centrée sur l'analyse des représentations sociales qu'individuelles.

#### Pratiques spatiales :

Les pratiques spatiales sont l'une des manifestations stabilisées des représentations sociales du fleuve. La morphologie urbaine (composition du tissu urbain ; relations entre les différents éléments de ce tissu) (Allain, 2004) et les choix d'aménagements fluviaux en sont ici les éléments constitutifs.

#### *Quels sont vos principaux outils et méthodes de recherche ? Leurs intérêts? Leurs limites ?*

Les représentations sociales du fleuve sont décrites au travers d'une étude des pratiques spatiales et des imaginaires fluviaux des deux terrains sélectionnés (Perpignan et Montpellier).

- Les pratiques spatiales sont composées d'une analyse de morphologie urbaine et d'une analyse de projets d'aménagements paysagers.
- Les imaginaires fluviaux sont envisagés à partir d'une analyse d'entretiens semi-directifs (approche qualitative) auprès des acteurs décisionnels, des usagers, et des maîtres d'oeuvres ayant participé à l'aménagement des deux fleuves étudiés.

Ces méthodes ont l'intérêt de multiplier les angles d'approche des représentations du fleuve, qui s'impriment sur des supports très divers : l'analyse des pratiques spatiales permet par exemple d'observer aussi bien les mises en oeuvre des politiques urbaines que leur réception par les usagers ; l'analyse des entretiens donne l'occasion de comparer les écarts entre ces politiques et les récits des différents acteurs.

Leurs limites tiennent essentiellement au fait de leur complexité, qui impose dans le temps imparti de la thèse de n'étudier que deux cas parmi les fleuves nord-méditerranéens en France, alors que la confirmation de l'hypothèse nécessiterait une multiplication des études de terrain.

#### *Employez-vous les ressources disponibles sur Internet? Lesquels? Pourquoi ?*

Elles me sont très utiles, notamment pour les recherches bibliographiques (SUDOC, et catalogues des différentes bibliothèques des villes-terrains), et pour identifier facilement les personnes-ressources à interviewer.

#### *Quels rôles jouent vos directeurs de thèse?*

Ils m'ont aidé à bien cadrer mon projet de thèse au moment de son démarrage, sont présents pour répondre à mes questions et relire mon travail au fur et à mesure de son avancement, et m'orientent d'un point de vue méthodologique et bibliographique.

*Quel est le rôle de votre comité de thèse? Qui le compose?*

Officiellement, il est constitué de mes deux directeurs de thèse (Hervé Davodeau et Pierre Donadieu) et de Roland Vidal, ingénieur de recherche à l'ENSP de Versailles.

*Quelles formations avez vous suivies (ou allez vous suivre) au cours de la thèse? Pourquoi ces formations ?*

J'ai suivi des formations de connaissance du milieu professionnel, qui m'ont permis d'avoir une meilleure familiarité du panel d'emplois possibles avec une thèse, et d'avoir quelques conseils sur le CV, la lettre de motivation et l'entretien d'embauche. J'ai également suivi une formation sur les méthodes de communications orales. Enfin, j'ai assisté à plusieurs conférences sur les thèmes liés à mon sujet de recherche, ainsi qu'à plusieurs journées doctorales d'ABIES à Paris.

*Quelle idée avez-vous aujourd'hui du travail final de votre thèse?*

Une idée assez classique, celle d'un ouvrage argumentatif d'au moins 300 pages, qui confirmera, infirmera, certainement nuancera l'hypothèse que j'ai posée en début de parcours. Un travail qui, je l'espère sera utile, utilisable, et prolongé par d'autres recherches.

*Que pensez-vous faire après la thèse ?*

Exercer le métier de paysagiste ou d'assistante à la maîtrise d'ouvrage.  
Tenter de concilier ces métiers avec ceux de l'enseignement et de la recherche.

Pour contacter Fanny Romain adressez-vous à [contact@topia.fr](mailto:contact@topia.fr)